

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 80386

Numéro SIREN : 508 826 641

Nom ou dénomination : AGENCEMENT RENOVATION HERAULT

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 11601



Direction Générale des Finances Publiques

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal   
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe  Si PME innovante  Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration  
SIE de SETE  
CS 20001 DE COEUR D'HERAULT LI  
8 PLACE DU 14 JUILLET  
34120 PEZENAS

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION** **SARL AGENCEMENT RENOVATION HERAULT**  
12 Rue du Brick Goélette

Identification du destinataire  
**34200 SETE**

**651** **32954** **50882664100021**

Insp. IFU N° dossier N° Siret

Préciser éventuellement :  
l'ancienne adresse en cas de changement :

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées (souligner l'activité principale) :  
**Maçonnerie générale**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante   
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf. notice)

**1 Résultat fiscal** Bénéfice imposable au taux normal  Bénéfice imposable au taux de 15%  Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

**2 Plus-values** Plus-values à long terme imposables au taux de 15%   
 Plus-values à long terme imposables au taux de 19%  Autres plus-values imposables au taux de 19%  Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%  Plus-values exonérées art.238 quindecies

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**  
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A  Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies   
 Entreprises nouvelles art.44 septies  Zones franches d'activité art.44 quaterdecies  Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies  Autres dispositifs   
 Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux à 15%   
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

**1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt**  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

**2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.** Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS**

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)   
 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)   
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE** L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabiliteExpert**

ECF  Nom et adresse du prestataire

**OGA/OMGA**  **Viseur conventionné**   
 Nom, adresse, téléphone :  
 - Professionnel de l'expertise comptable :  
 S  
 - Conseil :  
 - CGA/OMGA ou viseur conventionné :  
 N° d'agrément

O CONSEILS  
ZA HORIZON SUD

10 RUE PIERRE LEPINE  
34110 FRONTIGNAN

Certifié conforme par le gérant

DocuSigned by:  
GARCIA Jean-Luc  
C97B0A7F8E92408...

Signature et qualité du déclarant

A **FRONTIGNAN** le **09052022** **JEAN LUC GARCIA** **GERANT**

Désignation de l'entreprise : <b>SARL AGENCEMENT RENOVATION HERAULT (ARH)</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>12 Rue du Brick Gôlette</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>5 0 8 8 2 6 6 4 1 0 0 0 2 1</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122021</b>						
		N-1 <b>31122020</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA						
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	37 849	37 849		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	256 908	165 775	91 132	84 595
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	196 719	176 521	20 198	36 383
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	4 200		4 200	
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	2 790		2 790	3 290	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>498 465</b>	<b>342 296</b>	<b>156 169</b>	<b>166 317</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	15 560		15 560	3 552
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	<b>CREANCES</b>	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 400		1 400	400
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	179 750		179 750	162 270
		Autres créances (3)	BZ	CA	23 389		23 389	5 540
	<b>DIVERS</b>	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	224 750		224 750	200 202	
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 213		2 213	2 599	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>447 063</b>		<b>447 063</b>	<b>374 562</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	IA	<b>945 528</b>	<b>342 296</b>	<b>603 232</b>	<b>540 879</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			CP		2 790	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété: *								
Immobilisations :								
Stocks :								
Créances :								

(2)

**BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AGENCEMENT RENOVATION HERAULT (A)		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....20 000..... )	DA	20 000	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			
	Report à nouveau	DH	(32 129)	(32 757)	(32 757)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>42 782</b>	<b>628</b>	<b>628</b>
	Subventions d'investissement	DJ	12 396	17 467	17 467
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	<b>45 050</b>	<b>7 338</b>	<b>7 338</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TO TAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TO TAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	121 942	158 559	158 559
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	230 103	221 045	221 045
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	87 179	50 617	50 617
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	55 633	19 810	19 810
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 312	68 349	68 349
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	10 014	15 161	15 161
Compte régul.	EB				
	<b>TO TAL (IV)</b>	EC	<b>558 182</b>	<b>533 541</b>	<b>533 541</b>
	Ecarts de conversion passif * <b>(V)</b>	ED			
	<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>603 232</b>	<b>540 879</b>	<b>540 879</b>
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	381 695	461 001	461 001	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SARL AGENCEMENT RENOVATION HERAULT (ARH)

12 Rue du Brick Goélette

34200 SETE

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

## Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital			
<b>TOTAL</b>			

## Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
<b>Dép. R &amp; D sans contrepartie spécifique</b> - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels					
<b>Dép. R &amp; D avec contrepartie spécifique</b> - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
<b>TOTAL</b>					
<b>Autres dépenses de R &amp; D</b> - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

## Fonds commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
<b>TOTAL</b>		

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	37 849					37 849
Total immobilisations corporelles	416 879		37 330		583	453 626
Total immobilisations financières	7 490				500	6 990
<b>TOTAL</b>	<b>462 218</b>		<b>37 330</b>		<b>1 083</b>	<b>498 465</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles	295 901	46 978	583	342 296
<b>TOTAL</b>	<b>295 901</b>	<b>46 978</b>	<b>583</b>	<b>342 296</b>

## Provisions

Etat exprimé en euros

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2021
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>				

## Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>Actions / Parts sociales</b>				
Du capital social début exercice		1 000,00	20,0000	20 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>1 000,00</b>	<b>20,0000</b>	<b>20 000,00</b>

## Créances

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	2 790	2 790	
Actif circulant et charges constatées d'avances	205 353	205 353	
<b>TOTAL</b>	<b>208 143</b>	<b>208 143</b>	

## Dettes

	31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	121 942	32 633	89 309	
Dettes financières diverses	1 200	1 200		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 633	55 633		
Dettes fiscales et sociales	53 312	53 312		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	238 917	238 917		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>471 004</b>	<b>381 695</b>	<b>89 309</b>	

## Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				



## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

Résultat courant	69 340		69 340
Résultat exceptionnel ( et participation )	(27 158)		(27 158)
<b>Résultat comptable</b>	<b>42 182</b>		<b>42 182</b>

(1) après retraitements fiscaux.

## Evaluations fiscales dérogatoires

31/12/2021

Résultat de l'exercice	42 782
Impôt sur les bénéfices	(600)
Résultat avant impôts	42 182
Variation des provisions règlementées	
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt</b>	<b>42 182</b>

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2021

<b>ACCROISSEMENTS</b>	Provisions règlementées	
	Autres	
<b>ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		

<b>ALLEGEMENTS</b>	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		

## Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

## Effectif moyen DIF

31/12/2021

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF

Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande

## Effectif moyen

31/12/2021

Interne

Externe

### EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres &amp; professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

**TOTAL**

## Identité de la société Mère

31/12/2021

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Capital	% Détenu
GM DEVELOPPEMENT	SAS	140 793	100,00

**AGENCEMENT RENOVATION HERAULT**  
**Société à responsabilité limitée à associée unique**  
**au capital de 20 000 euros**  
**Siège social : 12, Rue du Brick Goélette**  
**34200 SETE**  
**508 826 641 RCS MONTPELLIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS**  
**DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le trente-et-un mai,  
A 17 heures,

La société GM DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 140 793 euros, ayant son siège social 12, Rue du Brick Goélette, 34200 SETE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 792 295 453, représentée par Monsieur Jean-Luc GARCIA en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 20 euros composant le capital social de la société AGENCEMENT RENOVATION HERAULT,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Jean-Luc GARCIA, gérant non associé de la Société,

**1. A préalablement exposé ce qui suit :**

Monsieur Jean-Luc GARCIA, gérant non associé, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi qu'un rapport sur l'exercice écoulé. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 et le rapport de la gérance ont été adressés à l'associée unique, conformément aux dispositions légales et statutaires.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social, conformément aux dispositions légales et statutaires.

**2. A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

### **PREMIERE DÉCISION**

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

### **DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 42 782 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	42 782 euros
Absorption des pertes antérieures	32 129 euros
	-----
Solde	10 653 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 10 653 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

### **TROISIEME DÉCISION**

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### **QUATRIEME DÉCISION**

L'associée unique décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant de 37 016 euros, indépendamment du remboursement sur justificatif de ses frais de déplacement et de représentation.

En outre, l'associée unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives du gérant assises sur sa rémunération.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 17 254 euros

Cotisations facultatives comptabilisées en charges sur l'exercice : 1 874 euros

Par ailleurs, la Société a abondé le PERCOI de Monsieur Jean-Luc GARCIA pour un montant de 6 300 euros et le PEI de Monsieur Jean-Luc GARCIA pour un montant de 3 150 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **CINQUIEME DÉCISION**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

**La société GM DEVELOPPEMENT**  
**Représentée par Jean-Luc GARCIA**

DocuSigned by:  
  
C97B0A7F8E92408...